

CHARBONNAGES DE BI-CHO

CATHALAA (J.) et PERINAUD (E.)
Charbonnages de Bicho.
Bicho près Vong By (Quang-yên)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 86)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1922, p. 72)

M. J. LAURENT, chef d'exploitation.
Bureaux à Haïphong, 13, rue de Bordeaux.

MATÉRIEL

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1926)

On annonce qu'un assez grand nombre de sondeuses vient d'arriver au Tonkin pour les Charbonnages d'Along, de Kébao, de Bach-thai-buoi et de Phunhoquan.

AU PALAIS

COUR D'APPEL (CHAMBRE CORRECTIONNELLE)
Audience du mardi 29 juin 1926
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 juin 1926)

Également sur appel *a minima*, vient l'affaire Jean Preckel. Le 4 mars 1926, vers 11 heures, à la suite de l'emploi, dans une galerie de la mine de M. Bach-thai-Buoi à Quang-Yên, d'un groupe moto-compresseur, plusieurs indigènes furent asphyxiés, l'un d'eux mourut sur le champ, un autre devait mourir deux ou trois jours après des suites de cet accident.

Le tribunal de Haïphong condamna le 24 avril 1926 M. Jean Preckel, ingénieur de la mine, à 50 francs d'amende avec sursis et aux dépens, pour homicide involontaire et déclarait M. Bach-thai-Buoi, propriétaire de la mine, civilement responsable.

C'est à M. le conseiller Paul que revenait la tâche d'exposer l'affaire à la Cour. Son exposé fut lumineux.

Le ministère public demanda une élévation de peine, puis après plaidoirie de M^e Baffeuf, la Cour a mis l'affaire en délibéré et rendra son arrêt à huitaine.

AU PALAIS

COUR D'APPEL (CHAMBRE CORRECTIONNELLE)
Audience du mardi 26 juin 1926
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 juillet 1926)

Nous avons relaté à huitaine dernière l'accident mortel survenu dans une galerie de la mine de M. Bach-Thai-Buoi à Quang-Yên, et les poursuites engagées contre M. Jean Preckel, ingénieur, poursuites qui avaient abouti à une condamnation à 50 francs d'amende avec sursis et aux dépens, pour homicide involontaire, tandis que le propriétaire de la mine était déclaré civilement responsable.

La Cour, rendant arrêt ce matin, au début de l'audience, a confirmé le jugement du tribunal de Haïphong, en date du 24 avril 1926 quant à la culpabilité, mais cependant quant à la peine, a élevé celle-ci à 300 francs d'amende pour M. Jean Preckel.

INGÉNIEUR
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} février 1927)

M. R. Prékel (Douai, 1913) est entré aux Charbonnages de Bi-Cho, appartenant à MM. Cathalaa et Perinaud.

[Le rachat de l'armement fluvial Bach Thai Buoi, d'Haïphong, par la
Société anonyme de transports maritimes et fluviaux de l'Indochine]
[par Henri Cucherousset, ancien employé pendant quinze mois de l'armateur Bach
Thai Buoi]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 avril 1928)

[...] Nous n'avons fait que glisser sur l'entreprise Bach Thai Buoi, que nous connaissons bien et que nous étions assez étonné de voir M. Buoi céder à un prix si modéré. Nous savons, aujourd'hui, pourquoi et nos lecteurs comprendront cette décision lorsqu'ils liront l'article illustré que nous préparons sur la Mine de Bicho, acquise par M. Bach Thai Buoi de M. Cathalaa¹, et où il a fait de gros frais d'aménagement sur la concession Fabien et de prospection sur la concession Alexandre. Cette mine lui réservait les plus agréables surprises ; il se trouvait, fin décembre, en face d'une affaire infiniment plus avantageuse que ce qu'il pouvait escompter quelques mois plus tôt. Les prévisions les plus optimistes se sont réalisées et l'on peut prévoir qu'avant deux ans, cette mine figurera parmi les mines de deuxième ordre du Tonkin, celles qui produisent de 100.000 à 300.000 tonnes, avec l'avantage d'une énorme production en amont pendage et de facilités considérables de transport.

Dès lors, on conçoit que, pour se consacrer entièrement à cette affaire si promettante [*sic*], M. Buoi ait cédé en bloc, à un prix très avantageux pour l'acquéreur, une entreprise de navigation extrêmement absorbante. [...]

Une visite aux Charbonnages de Bicho
par H. C. [Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 13 mai 1928)

Il y a quelques années encore, le nom de Charbonnages du Tonkin évoquait surtout la grande entreprise qui a monopolisé ce nom, et qui, en fait, dépassait tellement toutes

¹ Cathalaa : précédemment à la [Bordelaise Indochinoise](#) et chez Marcillac et Guiraut à Haïphong. Plus tard directeur de la [Société des phosphates du Tonkin](#).

les autres par l'étendue et la richesse de ces concessions, la puissance de ses capitaux et de ses moyens d'action, l'importance de son extraction et ses exportations, que la raison sociale sous laquelle elle se présentait était alors justifiée.

Qu'étaient, à côté de cette société, qui produisait en 1910 près de 380.000 tonnes, les petites entreprises qui, avec de faibles capitaux et des moyens rudimentaires, n'en extrayaient que 120.000 entre elles toutes, à peine le quart de la production totale du pays (488.000) ?

Dix ans plus tard, une mine comme celle dont nous allons entretenir nos lecteurs, si elle occupait, avec ses 9 à 10.000 tonnes, un rang honorable parmi les petites mines, paraissait encore bien modeste en face de la grande aînée, qui dépassait alors 570.000 tonnes.

Cependant le langage courant qui, au nom trop général de Charbonnages du Tonkin, substitue celui plus évocateur de Mines de Hongay, suggérait déjà ce qui, aujourd'hui, saute aux yeux. Nombreux sont les charbonnages du Tonkin et si l'un d'eux dépasse encore, par sa production, le plus puissant et même l'ensemble des autres, déjà il ne fait plus figure d'un Gulliver à Lilliput ; parmi les autres charbonnages du Tonkin certains produisent individuellement un sixième de ce que produit Hongay ; dans l'ensemble, ils atteignent le tiers de la production totale du Tonkin.

Mais on peut s'attendre d'ici quatre ou cinq ans à ce que l'ensemble de ces charbonnages atteigne et même dépasse la production de la Société des Charbonnages du Tonkin. Ceci est d'autant plus probable que, depuis quelques mois, certains charbonnages, dont on parlait à peine, tant étaient modestes leurs moyens et faible leur production, ont été si heureux dans leurs recherches et ont fait de tels progrès dans leur organisation et leur outillage qu'ils sont en train de décupler leur production.

De ce nombre sont les Charbonnages de Bicho, dont la production, pendant les douze premières années d'exploitation, de 1914 à 1925, a oscillé entre 5.000 et 14.000 tonnes et dont on ne pensait guère, jusqu'à l'an dernier, dans les milieux miniers, qu'elle dépasserait avant longtemps cette modeste moyenne de 9 à 10.000 tonnes.

Lorsque l'armateur annamite bien connu, M. Bach Thai Bui [successeur de Marty et d'Abbadie à Haïphong], s'en rendit acquéreur en juillet 1925, on put supposer qu'il n'avait d'autre ambition que d'être son propre fournisseur pour ses chaloupes, ses caboteurs et ses ateliers ; aussi lorsqu'on le vit entreprendre des travaux considérables, au lieu de se contenter d'une modeste exploitation par des moyens à bon marché comme son vendeur, on put se demander s'il n'était pas bien imprudent.

Et il n'y a pas encore longtemps que, même de la part de personnes bienveillantes, nous entendions déjà des condoléances anticipées.

Mais M. Bach Thai Bui, que nous connaissons de longue date pour un industriel très prudent, qui n'entreprend pas la moindre affaire sans une solide étude préalable, n'est pas non plus homme à se laisser facilement décourager.

Pas plus que dans d'autres, il ne s'était embarqué dans cette affaire à la légère. Les résultats obtenus par les précédents propriétaires, sur la seule des deux concessions qu'ils avaient sérieusement mise en valeur, étaient fort beaux, si l'on considère les moyens financiers et techniques mis en œuvre ; on pouvait donc supposer qu'avec des moyens plus puissants, le rendement augmenterait. En ce qui concernait l'autre concession, située entre deux charbonnages prospères, et dans une formation qui paraissait bien être la continuation de celle où la Société des Anthracites du Tonkin réussit si brillamment, il était probable que l'on y retrouverait les mêmes couches. Tel était, d'ailleurs, le pressentiment d'un expert, auquel MM. Cathalaa et Périnaud avaient demandé une étude des deux concessions, M. Schoen, suffisamment connu au Tonkin pour qu'un rapport signé de lui ait quelque poids.

Au fond, M. Schoen parlait à MM. Cathalaa et Périnaud un peu comme le laboureur de la fable :

Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents :
Un trésor est caché dedans.
Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de courage
Vous le fera trouver : vous en viendrez à bout.
Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'août ;
Creusez, fouillez, bêchez ; ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse.

Quelles qu'aient été pour passer la main les raisons de ses vendeurs, qui avaient bien creusé et fouillé, mais avaient laissé bien des places où l'on pouvait encore chercher, M. Buoi prit le conseil pour lui. Il ne s'en tint pas à quelques recherches et ne se laissa pas influencer par les oiseaux de mauvais augure et voici que sa confiance et sa persévérance viennent d'être magnifiquement récompensées.

Ce n'est plus aujourd'hui un secret pour personne, dans le monde des mineurs. Pour les deux mines, Fabien et surtout Alexandre, la prédiction s'est finalement réalisée et maintenant on le sait de certitude absolue : UN TRÉSOR EST CACHÉ DEDANS.

Les Charbonnages de Bicho se trouvent situés au centre du massif du Đôngtrîêu, qui s'étend au nord de Haïphong entre la baie d'Halong et Port-Courbet d'une part, le sông Thai Binh, son affluent le sông Luc Nam et son défluent le sông Kinh Thay (sông Da Bach), d'autre part.

Ce massif est, on le sait, aussi riche en anthracite que le bassin Hongay-Kébao, avec les mêmes facilités d'extraction et de sortie du combustible ; les ruisseaux qui en descendent, navigables à marée haute jusqu'à faible distance des exploitations minières, ont permis au début de venir chercher le charbon avec de petits chalands et jonques presque au carreau de la mine ; plus tard, de petits chemins de fer ont amené les charbons aux embarcadères des grosses jonques et, tout récemment, deux de ces mines ont pu, en allongeant de quelques kilomètres ces voies ferrées, atteindre le sông Da Bach des points où ce fleuve, dont la bouche est le Cua Nam Triêu, est accessible aux navires de haute mer et aux gros navires charbonniers.

L'un de ces deux ports, Port Redon, appartient à la Société des Charbonnages du Đôngtrîêu, le second, en construction, est Port Bicho, qui desservira les Charbonnages de Bicho, leur [offrant] un avantage d'autant plus considérable que, du carreau de la mine, à l'embarcadère il n'y a de pente que dans le sens de l'évacuation.

À la mine Bicho, la distance entre les carreaux des mines et le port d'embarquement sera de 15 km. au maximum.

D'autre part, les Charbonnages de Bicho se trouvent à un kilomètre pour la mine Fabien et, pour la mine Alexandre, à six km. de la grand-route coloniale de Bac Ninh à Haïphong-Quang-Yên et Hongay et du chemin de fer projeté pour relier les régions surpeuplées du delta tonkinois aux exploitations minières. Ce chemin de fer détachera d'ailleurs, aux environs de Bicho, un embranchement sur Haïphong, rive gauche.

Mentionnons enfin que, par la route, le centre d'exploitation des Charbonnages de Bicho n'est qu'à une heure et demie de Haïphong, 47 km. et qu'il est relié à cette ville par téléphone.

Historique.

Les Charbonnages de Bicho se composent de deux concessions : la concession Fabien, de 724 hectares instituée par arrêté du 27 mars 1915 et la concession Alexandre, de 1 200 hectares, instituée par arrêté du 23 juin de la même année.

De 1914 à 1926, la mine fut exploitée à peu près exclusivement sur la concession Fabien, par MM. J. Cathala et E. Périnaud, qui n'ont d'ailleurs acquis la concession Alexandre qu'en 1921. Vu les faibles moyens mis en œuvre, les quantités extraites

pendant ces dix années étaient fort intéressantes pour les exploitants, qui n'y avaient engagé que des capitaux peu importants.

Année	Tonnage
1914	5.500
1915	9.600
1916	11.200
1917	11.200
1918	11.200
1919	13.560
1920	11.200
1921	9.900
1922	9.910
1923	11.120
1924	15 600
1925	9.250

Considérant une année dans l'autre, la moitié de la production consiste en produits classés : criblé et noisette, l'autre moitié en menu.

Si l'on considère, d'autre part, l'exploitation mois par mois, on constate une diminution considérable en juin et juillet, et surtout en août et septembre, c'est-à-dire pendant la saison des pluies, pendant laquelle la mine, dépourvue de pompes suffisantes, était noyée. Deux pompes centrifuges de 50 m² à l'heure chacune auraient permis de maintenir la production en saison des pluies au niveau des autres mois, ce qui aurait augmenté l'extraction annuelle de 20 à 25 %.

La sortie se fait encore aujourd'hui, en attendant l'achèvement prochain du chemin de fer, par un Decauville de 2 kilomètres, qui atteint l'arroyo Cáu Sen, affluent du sông Da Rach, en un point que les jonques de 30 à 40 tonnes atteignent à la marée haute.

La concession Fabien occupe la plaine et les premiers mamelons entre la première chaîne du massif et la route de Trang-Bach à Hongay. Elle a une longueur de 3.670 mètres dans la direction est-ouest, qui est la direction générale des couches du bassin, et une largeur de 2.000 m.

Le principal faisceau, reconnu et exploité par les précédents propriétaires, est décrit dans le rapport de M. Schoen qui, sur les données encore assez incertaines que l'on possédait alors, évaluait comme suit l'importance du gisement Fabien :

Tonnage reconnu 3.840 000 tonnes

Tonnage probable 3.322.000 tonnes

Total 6.162.000 tonnes

soit un tonnage, en tenant compte de l'abandon du charbon par piliers de protection, des écoulements et autres difficultés d'extraction, un tonnage net de cinq millions de tonnes.

En dehors de ces couches, on connaissait, sans pouvoir encore en déterminer le tonnage, d'autres couches moins importantes en amont pendage.

Enfin, M. Schoen, se basant sur ce que, dans la même région, à Trang Rach et à Maokhè, le bassin houiller forme un anticlinal, où la même série de couches se retrouve

avec pendage nord et sud, ne croyait pas impossible que l'on retrouvât aussi sur la concession Fabien, le pendage sud, ce qui doublerait le tonnage. Au MOMENT DE METTRE SOUS PRESSE, UN TÉLÉGRAMME NOUS INFORME QUE L'INGÉNIEUR DE « FABIEN » VIENT DE DÉCOUVRIR LE POINT ANTICLINAL DE CE GISEMENT, CE QUI CONFIRME L'HYPOTHÈSE DE M. SCHOEN.

Qualité du charbon. — L'analyse du charbon de Bicho (concession Fabien) criblé et noisette, faite en janvier 1919 a donné :

densité 1,30 ; humidité 4,20 ; matières volatiles 5,40 ; charbon fixe 79-80 ; coke : pulvérulent ; cendres 10,15 ; soufre 0,30 ; pouvoir calorifique (procédé Berthier) 7.000 cal.

Le menu est moins bon, sa teneur en cendres atteignant 20 % ; mais il trouve, cependant preneur et pourrait être amélioré par lavage (N.D.L.R. — Signalons divers projets d'utilisation de ces menus, qui se retrouvent dans les mêmes proportions dans tout le bassin. Il a été question d'une grande centrale électrique, soit pour envoyer le courant dans le delta, soit pour l'utiliser sur place à des industries électrochimiques, telles que la fabrication du carbure de calcium)

Quant à la production de 10.000 tonnes en moyenne, elle était en rapport avec les moyens restreints de l'époque : un petit puits rectangulaire de 2 m sur 0 m. 80, profond de 32 mètres et d'où l'eau et le charbon furent longtemps extraits à main d'hommes avec des touques et des paniers, mais elle ne répondait guère à la puissance du gisement. Toutefois, en 1924, l'outillage était déjà moins rudimentaire et comprenait deux chaudières alimentant trois pompes Worthington de 11, 15 et 40 m³ à l'heure, et un treuil à vapeur.

En ce qui concerne la concession Alexandre, qui se trouve immédiatement au nord de la concession Fabien, dans le prolongement à l'est de la mine Espoir, de la Société des Anthracites du Tonkin, et qui englobe dans ses 1.200 hectares une montagne de 400 mètres de hauteur, MM. Cathalaa et Périnaud l'avaient acquise de M. de La Faulotte [Alexandre de Lafaulotte], de Paris. Il y avait été fait, à d'assez longs intervalles, quelques travaux de recherches de 1909 à 1912, puis en 1920-1921 ; mais, bien qu'on ait trouvé quelques affleurements, les traçages n'avaient pas été poussés assez loin pour permettre une évaluation du tonnage.

Dans son rapport de 1924, M. Schoen indiquait que si, au lieu de concentrer les recherches dans la partie sud, on les avait portées dans la partie nord, on aurait eu plus de chances de trouver des couches intéressantes ; qu'on y pourrait peut-être retrouver le faisceau de neuf couches d'une épaisseur totale de dix mètres de charbon reconnu dans la partie sud-est de la concession Espoir. Et l'expert concluait :

Si on trouvait ce faisceau dans Alexandre, cette dernière concession aurait une valeur inestimable.

« Toutefois, ajoutait-il, rien n'étant certain pour le moment, je me bornerai à signaler le fait sans autres détails et de regarder la concession Alexandre plutôt comme une possibilité intéressante. »

En fait, des recherches furent faites sur ces indications, mais apparemment sans grand succès. Toutefois, l'avenir devait prouver que l'on était dans la bonne voie et que, dans plusieurs cas, on était tombé à quelques mètres seulement des couches que l'on cherchait ; il appartenait à un autre d'en profiter.

Telle était la situation lorsque M. Bach Thai Buoi acquit ces deux concessions de M. et M^{me} Jean Cathalaa par acte passé devant M^e Persuis, notaire à Haïphong, le 21 juillet 1925.

Dès sa prise de possession, M. Buoi mit à l'étude une réorganisation complète de l'exploitation selon des procédés modernes et en y consacrant des capitaux considérables. En même temps, il s'adressait à des techniciens pour la poursuite méthodique des recherches, puis les travaux d'extraction furent provisoirement arrêtés.

En moins de trente mois, de 1925 au début de 1928, plus d'un demi million de piastres furent consacrées :

— à la construction, entre la mine Fabien et le sông Da Bach, d'un chemin de fer à voie de 0,60 de 5 km. 500, à rails de 12 kg et à la prolongation sur 5 km. de ce chemin de fer sur la mine Alexandre ;

— à l'achat et à la construction d'une centrale électrique de 200 kW ;

— à diverses recherches, sondages et travers bancs sur la concession Fabien et en utilisant la perforation mécanique ;

— au creusement et à l'installation mécanique d'une nouvelle descenderie ;

— à la mise à l'étude de la mine Alexandre où des recherches heureuses permettaient de creuser une trentaine de galeries et travers bancs en plein charbon ;

— à l'établissement des voies d'évacuation.

Les travaux de recherches devaient, au cours du second semestre 1927, donner des résultats de plus en plus satisfaisants et, finalement, réaliser, en ce qui concerne la mine Alexandre, les prévisions les plus optimistes du rapport Schoen.

Le faisceau de la mine Espoir a été retrouvé ; la concession Alexandre a donc aujourd'hui « une valeur inestimable ».

Vieil ami de M. Buoi, nous suivions ces travaux avec un vif intérêt et, du jour où nous en connûmes les heureux résultats, nous éprouvâmes un vif désir de les visiter et de voir de nos yeux. Nous n'eûmes même pas la patience d'attendre que l'exploitation fût commencée, les voies ferrées posées et les machines en marche.

Nous arrivâmes donc un beau matin du début d'avril à Bicho, par la route qui, de Haïphong, rejoint en cet endroit la grand-route des mines, et le futur chemin de fer que nous avons suggéré en 1923 de Đôngtrieu à Hongay, se rattachant à la ligne du Yunnan à Laokhê, pour s'en détacher ensuite à Hăiduông et gagner Nam-Dinh par ces plaines de la province de Thai-Binh où grouille une des populations les plus denses du monde.

On y trouve des milliers de gens que le travail des mines n'effraie pas, pourvu qu'ils se sentent près de leur village natal, à portée de ces rizières communales où l'on sait que « qui va à la chasse perd sa place ».

Or la concession Fabien sera précisément traversée par cette ligne, et par l'embranchement qui, de Bicho, se détachera sur Haïphong-Rive gauche, c'est-à-dire le futur quartier des usines et des parcs à charbon de ce grand port.

« En attendant, nous dit M. Bach Thai long, un des fils de M. Buoi, qui nous amène dans son auto, le manque de main-d'œuvre n'est pas à craindre ; la région, qui n'est pas complètement dépeuplée, commence à se coloniser ; notre concession minière Fabien touche la concession agricole de M. Ng. huu Thu dit Sen, d'autre part, entre cette plaine mamelonnée et le fleuve s'étendent des milliers d'hectares de bonnes terres, submergées aux hautes marées, mais susceptibles d'être endiguées et asséchées.

Mon père a demandé une concession d'endiguage de 800 hectares le long de notre chemin de fer ; de quoi installer trois ou quatre cents familles de paysans, qui seront heureux de venir gagner de bonnes journées à la mine. »

« D'autre part, nous n'avons pas à redouter ces craintes superstitieuses, qui ont tant d'empire sur l'esprit de nos paysans et leur font fuir les montagnes et redouter les travaux souterrains. La concession Alexandre est un lieu de pèlerinage dont la pagode attire toute l'année des visiteurs »².

L'auto nous dépose à ce moment dans la cour du campement Fabien, établi sur un mamelon d'où l'on aperçoit toute la concession. Là sont installés les bureaux de la direction des deux concessions, les logements des employés indigènes et les écuries. On y entre par un portique japonais, un *tori* du style le plus pur. !

² Cette pagode, appelée Pagode de Lam-Thuc, est l'avant-garde d'une série d'autres conduisant à la grande pagode de Yên-tu. fondée par la dynastie des Tràn, dans la montagne de Nam Mâu.

Sur une colline voisine, à environ 1.500 m., est la maison de M. l'ingénieur (ancien campement Cathala^a)

Une ligne téléphonique relie le centre de l'exploitation Fabien au bureau de poste de Maokhé, et, par le fait, au réseau tonkinois, tandis que des lignes privées relient ce centre à tous les services des deux mines Fabien et Alexandre.

L'ingénieur nous donne d'abord sur cartes et plans une idée générale de la mine et nous désigne, dans le vaste panorama que domine le mamelon, la direction générale des couches. Trois couches, reconnues par les anciens exploitants dans la partie est du périmètre, ont été tracées par les recherches actuelles de M. Bach Thai Buoi au centre et dans la partie ouest du périmètre. La pente des couches est de 75 %.

On sait maintenant que le périmètre englobe ce gisement sur toute sa longueur est-ouest, soit 3.670 m.

Les trois couches du gisement Fabien ont une puissance totale de 8 m. 80 soit : couche A : 3 m. ; couche A *bis* : 2 m. à 2 m. 20 ; couche R : 3 m. 80.

Cela donne, pour une profondeur de 100 m. et une longueur égale à celle de la concession, 3.229.600 m³ reconnus, soit 4.520.000 tonnes.

Quant aux autres couches, dont M. Schoen soupçonnait l'existence probable dans la partie sud du périmètre, plusieurs formations charbonneuses ont été découvertes en creusant la tranchée du chemin de fer, puis, il y a quelques jours, on a découvert l'anticlinal, c'est-à-dire le point culminant des couches, ce qui double la richesse de la concession.

On me montre de loin le vieux puits de l'ancienne exploitation, puits rectangulaire 2 m. 20 x 0 m. 80 et de 40 m. de profondeur, où l'on va procéder à des travaux de réfection pour reprendre l'exploitation avec un treuil, une pompe et un ventilateur mus à l'électricité.

En attendant, l'exploitation a déjà repris, avec la descenderie qu'on me fait visiter non loin du nouveau centre, près de la ligne du chemin de fer, qui reliera les deux concessions au fleuve et qui fonctionne déjà, entre le centre de Fabien et un affluent.

Cette descenderie bétonnée, de 45 degré de pente, atteint 80 mètres de profondeur. Un travers banc à la cote — 50, poussé de 100 m. vers le nord, a recoupé le gisement connu à qu'une trentaine de mètres.

La descenderie est desservie par deux chaudières Bigot de 40 CV, un treuil à vapeur avec chariot porteur et contrepoids, montant en deux minutes un wagon de 500 litres. On s'en servait encore lors de notre visite pour remonter l'eau mais une pompe à vapeur va désormais faire ce travail.

L'extraction probable au niveau actuel sera de 50 tonnes par jour, et la descenderie sera poussée plus bas jusqu'à 100 m. de verticale, en vue d'ouvrir deux nouveaux travers bancs aux cotes — 75 et — 100.

Mais une exploitation minière avec une seule descenderie est difficile à gérer, outre qu'elle ne permet qu'une extraction restreinte. C'est pourquoi M. Buoi a décidé de construire dans la partie ouest du périmètre un puits en ciment armé, de 5 mètres de diamètre et de 120 m. de profondeur, doté de l'outillage le plus moderne mû électriquement. Par une galerie, reliant la partie inférieure du puits à la descenderie, l'aération sera parfaite et l'extraction facilitée. On compte terminer la construction de ce puits et son équipement au cours de 1930. Un embranchement de chemin de fer, en construction dans la direction de ce puits, desservira en attendant, diverses recherches, et les exploitations à faible profondeur par descenderies ou galeries, qui pourront en résulter. C'est dans une des tranchées de cet embranchement, tout près du campement Fabien, que l'on a rencontré trois couches intéressantes.

En quittant la descenderie, nous traversons la ligne de chemin de fer principale.

Cette ligne de 12 km. représente, à elle seule, un travail fort intéressant. Construite il y a bientôt deux ans pour relier la mine Fabien au sông Càu Sen, accessible à marée haute à des allèges de 100 t., elle avait 2 k 300 entre la descenderie et l'embarcadère.

M. Buoï l'a prolongée en amont jusqu'au criblage de la mine Alexandre, soit quatre kilomètres, et en aval, jusqu'à un rocher baigné par la partie profonde du sông Da Bach, le Nui ong Tinh. Le fleuve a 8 mètres au pied de l'apponement ; par conséquent, les plus gros cargos pourront y venir charbonner.

Il a fallu, pour cela, construire une forte digue à travers la région submergée aux fortes marées, d'autant plus que, tout le long, une route automobilable suit la voie ferrée.

Les rails, de 12 kg, permettent éventuellement la circulation de trains assez lourds Le ballast est constitué par les scories provenant de la fabrication du fer par les Chinois, qui exploitaient jadis à cet endroit des minerais de fer d'assez faible teneur, traités au charbon de bois à l'époque où les montagnes, aujourd'hui dénudées, du Đôngtrîêu étaient encore boisées.

Remontant le chemin de fer, nous arrivons, 300 mètres après la descenderie, à la centrale électrique, construite par un ingénieur annamite, M. Hoàng-van-Ngoc.

Les machines, deux groupes à vapeur totalisant 300 chevaux, avec trois chaudières, proviennent du frigorifique de la maison P. A. Lopicque et Cie*, de Bênthuy, qui n'ont fonctionné que quelques mois. Elles avaient été achetées par M. l'ingénieur Walthert, qui était allé aux États-Unis étudier et commander tout le matériel.

Cette centrale fournira le courant à toutes les installations mécaniques de la mine Fabien. Un château d'eau de 20 m. de haut et 40 m³ de capacité emmagasinera l'eau puisée par une pompe électrique dans le ruisseau voisin, dont le barrage est constitué par le remblai même d'une des voies ferrées.

Au sortir de la centrale, nous trouvons des chevaux qui nous emmènent par la voie ferrée vers la mine Alexandre ; les terrassements sont faits, le ballast et, en maints endroits, les rails sont en place. Au début de juin, les trains y rouleront et, à côté, sur une belle route empierrée, les automobiles. Grâce à cette double voie, la surveillance sera indépendante de l'exploitation, ce qui n'est pas un petit avantage. Du port à l'une ou l'autre des deux exploitations, on pourra se rendre en automobile en quelques minutes en longeant la voie sans dépendre des horaires des trains et sans gêner ces derniers.

La mine Alexandre est, d'autre part, desservie par la route automobilable actuelle qui se détache de la grand-route des Mines, entre Bicho et Trang Bach et se confond sur son dernier kilomètre avec la route venant de Fabien.

Au moment où nous arrivons au terminus du chemin de fer, terminus actuel de la route, au lieu-dit Cua Ngan où l'on est, en train de construire le lavage criblage de la mine Alexandre ou mine de Cam Thuc, un autobus arrive, bondé de pèlerins. Ils se rendront de là, à pied, à la pagode de Cam Thuc, en attendant que la route, continuée jusqu'au campement de la mine, réduise le trajet à faire à pied jusqu'à ce lieu vénéré, caché dans un des derniers bois qui couvrent encore cette partie des monts du Đôngtrîêu et dont les aménagements miniers se trouvent à distance respectueuse. D'ailleurs, M. Buoï ne s'est pas contenté de faciliter l'accès de la pagode ; il a généreusement contribué à sa restauration ; aussi les pèlerins voient-ils d'un œil favorable cette exploitation minière pour laquelle ils ne songent qu'à demander les bénédictions du Ciel.

Le criblage en construction, à côté duquel s'élève un campement de coolies de la mine et le parc au bois, se trouve encore à 2.500 mètres environ des sièges d'extraction ; mais la topographie des lieux dictait cet emplacement au bas de la vallée qui débute par une brusque dénivellation, de la cote 6 à la cote 70.

Cette dénivellation facilitait par contre la construction en ce point du criblage-lavage, avec une grosse économie de force motrice. Une simple locomobile suffira, le charbon n'ayant qu'à descendre dans les appareils et delà dans les wagons des trains d'évacuation. Or le combustible qu'une mine évite de brûler elle-même, c'est comme une nouvelle quantité extraite.

La dénivellation de 70 mètres entre la plate-forme arrière du criblage et l'extrémité de la voie ferrée descendant de Cam Thuc est rachetée par un plan incliné à double voie dont les plates-formes roulantes recevront chacune quatre des berlines de 500 litres venant des galeries ; le poids de la plate-forme chargée de berlines pleines remontera sans emploi de force motrice, la plate-forme ramenant les berlines vides.

En haut, les tambours des câbles et le point de jonction de la voie ferrée supérieure et des plates-formes du plan incliné, sont abrités, dans une tour d'où l'ouvrier chargé de la manœuvre dominera l'arrivée des trains de berlines et les mouvements des plates-formes sur le plan incliné.

En haut, nous retrouvons nos chevaux et suivons la voie ferrée supérieure longue de 3 km qui monte en pente douce et passe de la cote 71 à la cote 165 par deux autres plans inclinés.

On y travaille activement car aux divers carreaux de mines, 6.000 tonnes de charbon attendent d'être évacuées avant que les pluies de l'été ne risquent de les emporter au fond des ravins. Et, mon Dieu, 6.000 tonnes, moitié menu, moitié criblé, valent un bon demi million de francs. Le matériel roulant comporte actuellement une locomotive articulée de 9 t. 500 ; 250 berlines de 500 litres, 60 wagons verseurs de 500 et 1.000 litres.

M. Buoi a également été heureux dans le choix de l'ingénieur chargé des travaux de construction et d'évacuation et M. Preckel ³, qui porte un nom honoré au Tonkin, dans les milieux miniers, n'attend que les rails pour les poser. Nous arrivons d'ailleurs bientôt à son campement, dont une belle photographie nous dispense de décrire le site.

Comme le renard de la fable, « nous nous réjouissions à l'odeur de la viande », mais nous avons compté sans le téléphone. De son bureau de Haïphong, M. Buoi, qu'une indisposition a retenu, nous suit pas à pas avec le maudit instrument et nous sommes avisés que « s'il y a d'la soupe à boire là haut, « il faut d'abord la gagner. En selle et en route pour les travaux du bas. On verra ceux du haut après déjeuner, car les quelque trente galeries ouvertes s'échelonnent entre 80 et 380 m. d'altitude desservies par tout un réseau de sentiers ouverts au flanc de la montagne.

Nous redescendons vers les galeries qui débouchent sur la voie ferrée, de la cote 80, que nous venons de suivre et qui s'arrête au moment d'atteindre le niveau du torrent. À ce point, un second plan incliné, semblable à celui du bas, permet à la voie ferrée de passer immédiatement à l'altitude de 120 mètres, et de desservir une nouvelle série de galeries.

Éclairé par deux mineurs, nous entrons dans la galerie, au pied du plan incliné et, en moins de 60 mètres, nous sommes en plein dans la couche de charbon. Deux mille tonnes déjà extraites attendent sur le carreau la pose du rail. Ce carreau sera élargi grâce à des travaux de maçonnerie rectifiant le cours du torrent qui gagneront assez le terrain pour dégager le débouché de la galerie et le bas du plan incliné. Cette galerie est creusée dans une couche de 1 m.20 de charbon ; nous ne pouvons résister au désir d'en abattre quelques morceaux ; manipulant la pioche au grand ébahissement des coolies, nous avons vite un quintal d'anthracite à notre tableau. Mais cela ne nous donne pas encore droit à déjeuner et l'on veut encore nous faire palper la couche T. dans une autre galerie profonde.

Nous arrivons au campement à 14 heures et trouvons le repas bien bon ; mais aussitôt le café pris, vite en selle et nos vaillants petits chevaux vont nous promener de ravin en ravin par les sentiers tracés en pleine forêt. Une à une, nous sommes appelés à décortiquer les diverses recherches où l'on a récemment retrouvé les cinq couches déjà reconnues du périmètre, certaines, comme la couche A, en plus de douze endroits.

³ Plusieurs Preckel ont opéré dans les mines indochinoises, mais il s'agit ici de R. Prékel (sans c), qui passe en 1929 au service des [mines de Cho-don](#).

Probablement un parent du H. Prékel des Charbonnages de Yen-Lap.

Mais si nous avons pénétré dans la plupart des 30 galeries déjà ouvertes dont plusieurs ont plus de 100 m. de profondeur, nous nous contenterons de résumer pour nos lecteurs ce que nous avons appris.

Le périmètre englobe 3.250 mètres de la longueur du gisement, dont l'on a reconnu déjà sept couches, dans la direction est-ouest, inclinées de 45 degrés.

Ces sept couches ont une épaisseur de :

1,20 pour la couche B
1,50 pour la couche A
0,50 pour la couche C
0,50 pour la couche H
0,20 pour la couche T
0,50 pour la couche U
0,90 pour la couche S
total 7 m.90.

Restent 6 couches à trouver pour compléter les lettres du nom de M. Bach Thai Buoi.

Souhaitons que ce soit de bon présage et que la chance continue à lui sourire.

Tel qu'il est aujourd'hui reconnu, le gisement de Cam Thuc, en amont pendage, au-dessus des attaques actuelles, contiendrait environ 3.320.000 m³. En effet, la hauteur exploitable est considérable et atteint 300 m. pour les couches R et T entre les galeries d'attaque actuelles les plus basses, situées à la cote 80 et les affleurements les plus hauts reconnus à 380 m. d'altitude ; quant aux couches A. C. et H, attaquées par le bas à 110 m. d'altitude, les affleurements atteignent en haut la cote 300.

Et nous avons dû palper chacun de ces affleurements, si bien que cinq heures du soir nous trouvaient au sommet à 420 m. d'altitude, d'où l'on peut admirer l'une des formations géologiques les plus typiques du massif.

Mais au-dessus des points d'attaque actuels, il y a encore du charbon, toujours en amont pendage ; on se propose de l'aller chercher à 20 m. d'altitude ; mais il faudra pour cela ouvrir, au pied même de la montagne, un travers banc de trois kilomètres. Cela permettra d'extraire 1 082.250 m³ de plus pour les couches B, T et S et 1 228.500 pour les couches A.C et H, soit un total en amont pendage, sur le périmètre Alexandre, de plus de cinq millions de mètres cubes ou sept millions de tonnes.

Comme nous l'avons dit, l'exploitation régulière pourra commencer dès que l'achèvement du Decauville permettra d'évacuer les quelques 6.000 t. qui encombrant les carreaux peu spacieux, vu la pente de la montagne, des diverses galeries. Ce n'est plus l'affaire [que] de quelques jours et, dès le mois de juin, l'on pourra atteindre une extraction quotidienne d'une centaine de tonnes, pour arriver, dans deux ou trois ans, à 5 ou 600 tonnes.

C'est-à-dire qu'à partir de 1931, on peut escompter pour la mine de Cam-Thuc (Alexandre) une production annuelle de 150.000 tonnes et autant pour la mine Fabien, soit, pour l'ensemble des Charbonnages de Bicho, quelque 300.000 t. C'est ce que la Société des Charbonnages du Tonkin produisait il y a vingt-cinq ans.

Une visite aux Charbonnages de Bicho
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 mai 1928)

Dans notre article illustré, paru le 13 mai sous ce titre, s'est glissée une double faute d'impression de chiffres, qu'il suffisait de comparer au total, pour voir qu'il y avait une erreur.

Nous prions donc nos abonnés de bien vouloir la rectifier sur leur dernier numéro, page 13, deuxième colonne, seconde moitié de la colonne. Il s'agit de l'épaisseur des sept couches du gisement Fabien, d'une épaisseur totale de 7 m. 90

Lire 0,80 au lieu de 0,50 pour la couche H.

2,50 au lieu de 0,20 pour la couche T.

À l'Officiel d'Indochine
CONCESSIONS ACCORDÉES

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1928)

La mine Phi-Ho, de 365 ha. prov. de Quang-Yen, est concédée à M. Bach-thai-Buoi.

CHRONIQUE DES MINES

La production de nos mines de combustible pour le premier semestre 1929

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 septembre 1929)

[...] Les Charbonnages de Bicho (Bach-Thai-Buoi) n'ont pas extrait sur les concessions Fabien et Alexandre. On s'est contenté d'entretenir les galeries en attendant l'achèvement de la digue du chemin de fer d'évacuation à travers les palétuviers. Sur la concession Jean, à Yèn Cu, la production a été de 688 t. [...]

Les Charbonnages de Bicho en 1929

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 9 mars 1930)

Monsieur Bach-thai-Buoi, propriétaire des charbonnages de Bicho, province de Quang-Yèn, a bien voulu nous communiquer, sur la marche de son affaire en 1929, les renseignements suivants.

Cette année a été consacrée à l'achèvement de la digue allant au port et à la pose de la voie et du ballast. On a commencé également l'aménagement de Port Bicho, qui pourra entrer en service au courant de 1930. Un stock de près de 20.000 tonnes de charbon n'attend que cela pour être expédié. Une villa est en construction pour l'ingénieur, suivant les plans dressés par la Sté des Dragages [SFEDTP*], de Haïphong.

On a continué l'entretien des galeries sur les concessions Fabien et Alexandre, à Bicho. Sur la concession Jean, à Yèn-Cu, la production a été ralentie ; on n'en a extrait en 1929 que 1.016 tonnes pour la vente locale.

MORT DE BACH-THAI-BUOI

BACH-THAI-BUOI

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 août 1932)

Le 22 juillet dernier décédait à Haïphong [à l'âge de 58 ans] un Annamite qui, parti d'une bien modeste origine, devait se distinguer de la masse de ses compatriotes par des qualités jusque-là rares chez les indigènes et d'ailleurs peu appréciées de la vieille génération, mais qui annonçaient une évolution que la jeune génération verra se dessiner plus nettement au Tonkin.

Bach-Thai-Buoi fut en effet un homme d'affaires et un homme d'action.

À ses compatriotes, fiers au fond de voir qu'un des leurs réussissait sur un champ d'action où l'on n'avait jusque là vu que des Chinois ou des Européens, et où les paysans et les lettrés annamites n'avaient jamais osé ou voulu s'aventurer, Buoi inspirait aussi une certaine crainte car il était très différent d'eux ; il ne tournait pas mais affrontait les obstacles et, comme beaucoup d'hommes d'affaires, en allant droit au but, il lui arrivait d'écarter quelque peu brutalement ceux qui se trouvaient sur son chemin, lorsqu'il ne les utilisait pas comme de simples choses à la réalisation de ses desseins. Mais qu'on ne vienne pas nous dire, quand de tels hommes ouvrent des voies nouvelles, que ce sont des égoïstes, qu'ils n'ont pas d'idéal. Si, ils ont un idéal et qui n'est pas l'argent pour l'argent. Buoi aurait pu vivre ses dernières années sur les revenus de ses propriétés et sur une bonne rente viagère, en jouisseur ou en dilettante ; mais sa jouissance, c'était l'action ; il ne cessa d'être armateur que pour devenir mineur, et lorsque sonna l'heure du repos définitif, c'est sur sa concession minière, dans un site impressionnant, près du tombeau qu'il avait élevé à sa mère, qu'il voulut se reposer dans la grande paix.

Mais nous laisserons le soin de raconter sa vie à un collaborateur de *l'Annam nouveau*, M. Nguyễn-Dê, et celui d'apprécier son caractère — à un homme qui était loin d'être son ami, mais qui, ce jour-là, frappé lui-même par un deuil cruel, parlait sans haine et sans crainte, en toute sincérité, M. Nguyễn-van-Vinh, directeur de *l'Annam nouveau*.

H.C.

Parti d'une origine plus que modeste, il entra à 21 ans au service d'un Français qui l'amena en France assister à l'Exposition de Bordeaux de 1895. Ce fut sans doute une date décisive de sa vie : la vue de cette immense activité a dû exercer sur lui une fascination, dont il aura subi toute sa vie l'emprise. Rentré au Tonkin, après quelques essais peu importants, il s'associa avec des amis pour fournir du bois nécessaire à l'établissement de la voie ferrée. L'entreprise fut bonne et rapporta un certain capital, dont beaucoup se seraient contentés. Mais lui n'était pas l'homme des situations paisibles. Il fit le négoce du maïs, tentative désastreuse à cause de la multiplicité des compétitions et des diverses mauvaises récoltes. À peu près complètement ruiné, il obtint, avec ce qui lui restait, l'adjudication de l'Hôtel des Ventes de Nam-Dinh. Il refit peu à peu sa fortune qui, dès lors, ne fit que s'accroître, sans jamais subir de revers.

Tout cela ne fut que le prélude. Il allait donner toute la mesure de son génie commercial comme armateur. Avant lui, il n'y avait aucun Annamite qui essayât de tenter l'aventure. Tout le cabotage était entre les mains soit des Français, soit des Chinois. Ce fut avec ces derniers qu'il commença la lutte. Duel épique s'il en fut, dont Bach-thai-Buoi sortit vainqueur. C'était en 1909. Le contrat entre l'Administration et l'armateur Marty venait d'expirer. Buoi obtint de ce dernier la location de trois chaloupes et les fit circuler entre Hanoi, Nam-Dinh et Ben-Thuy. Les Chinois s'unirent pour abattre cet Annamite présomptueux qui osait se mesurer avec eux. La lutte commença et se poursuivit à coups de dumping. Les prix devinrent, au bout de quelque temps, le dixième de ce qu'ils étaient. La situation de Buoi était plus que scabreuse ; les frais de location s'élevaient à plus de 2.000 \$ par mois, contre 5 à 600 de recettes.

C'était la ruine totale, sans aucun espoir de redressement, si l'on continuait. Buoi, dont les clients étaient tous Annamites, fit appel à leur sentiment national, institua auprès d'eux une espèce de souscription. Ce fut un beau mouvement de solidarité, qui

lui permit de « tenir le coup ». En peu de temps, il devint acquéreur non seulement des 3 chaloupes, mais de celles de la compagnie Deschwanden, et des ateliers de la compagnie d'Abbadie. Voici vers 1920, des chiffres relatifs à ses trente chaloupes :

Jauge brute	3.600 tonnes
Port en lourd	2.000 tonnes
Puissance	3.000 chevaux-vapeur
Vitesse moyenne	8 nœuds
Capacité en passagers	7.000

Dans ses ateliers, il fit construire le *Binh-Chuân*, en pleine guerre, avec des moyens de fortune.

En dehors de ces grosses affaires, Buoi s'intéressait à beaucoup d'autres, des adjudications de taxes de marché, des imprimeries, etc. Il a eu maille à partir avec des Chinois, dont il triompha à plusieurs reprises.

Il eût pu se contenter de toutes ces réalisations, dont plus d'un se serait montré fier à bon droit. En 1925, il se lança dans des affaires minières. Il racheta les concessions Fabien et Alexandre. On croyait qu'il n'avait d'autres ambitions que de fournir lui-même du charbon à ses chaloupes, ses caboteurs et ses ateliers. C'était bien mal le connaître. Ses prédécesseurs avaient obtenu de fort beaux résultats, qui ne lui paraissaient pas suffisants. En moins de trente mois, un demi-million de piastres furent employées à l'établissement d'une centrale électrique, à la construction de 11 km. de voie ferrée, à des travaux de recherches, sondages, à l'établissement des voies d'évacuation, à l'installation d'un criblage lavage.

Bach-Thai-Buoi a été un admirable exemple de ce que peuvent la volonté, l'énergie, la puissance de travail conjuguées.

NGUYÊN-DÉ

*
* *

Et voici ce que M. Ng.-van-Vinh écrit de son ancien adversaire :

C'était un homme comme nos compatriotes ont besoin d'en compter beaucoup. Parti de rien du tout, il s'est élevé jusqu'à une situation unique dans les affaires. Et une fois enrichi, il n'a pas fait comme tant d'autres. Il ne s'est pas contenté de jouir au compte-gouttes de la fortune qu'il s'était faite. La marotte des affaires le prenait constamment. Il éprouvait toujours ce besoin de démontrer que les Annamites peuvent faire autre chose que le mandarinat et les prêts à la petite semaine. Bien mieux, il a repris de grosses affaires théoriquement impossibles et les a fait prospérer. Dans sa terrible lutte contre les armateurs chinois en 1907-1909, il parvint à avoir le dessus par la seule force de sa volonté. Cet homme-là, instruit et avec un peu d'éducation, eût fait un vrai chef d'industries. Son seul défaut, c'était de défier même le savoir.

Il prétendait arriver à tout par la ténacité et il a réussi en grande partie. L'absence de sentiments qu'on lui reprochait était voulue. C'était même dans son plan de démonstration. Il avait tort, sans doute, car c'est toujours agréable de travailler avec des gens qui ont un peu de sentiment, mais sa méthode était motivée, sinon justifiée, par l'excès contraire qu'on constate chez la plupart de nos compatriotes. Je retiens de lui volontiers ce ricanement terrible, foudroyant parfois, qui vous glaçait, devant les situations où son principe impitoyable triomphait. Très dur par principe, on lui a surpris

néanmoins des gestes de bonté, qu'il traitait lui-même de faiblesses et de sottises. J'ai toujours souhaité pouvoir prendre de lui un peu de cette rigidité en affaires. Cela m'eût peut-être réussi.

C'est un caractère, si ce n'était pas tout à fait une intelligence, car il avait des entêtements inexplicables qui lui ont coûté cher. C'est un mérite d'avoir pu réaliser tant de choses avec l'entêtement érigé en principe, quelquefois en dépit du bon sens même.

Si j'ai à faire son oraison funèbre, je déclarerai que Bach-thai-Buoi fut un grand homme. Les Annamites ont perdu en lui un maître en énergie et en ténacité.

Avec les pires de ses ennemis et adversaires, nous le pleurons volontiers et lui souhaitons de nombreux émules parmi la nouvelle génération plus instruite et par conséquent moins rigide dans l'observation de ce principe impitoyable du « pas de sentiments ».

Son nom mérite d'être donné à des rues de Haïphong, Nam-Dinh, Hanoï et Vinh où sont encore nombreuses les traces de sa vie laborieuse.

NGUYÊN-VAN-VINH

Plus d'un Français a mis en doute le loyalisme de Bach-thai-Buoi vis-à-vis de la France. Nous qui l'avons bien connu, qui avons été l'un de ses collaborateurs français, nous dirons que Buoi, s'il a été avant tout un patriote annamite, anxieux de montrer ce qu'un Annamite pouvait faire, ne s'est jamais mépris sur la nécessité pour les Annamites d'accepter le fait accompli et de s'appuyer sur la France ; mais il n'adorait pas toutes nos idoles, car il était payé, ou plus exactement avait payé pour ressentir quelque mépris pour certains pantins solennels de sorte que, devant telle robe ou tel uniforme, il s'inclinait moins bas que s'il en avait ignoré la valeur du contenu.

Par contre, il a toujours mis sa confiance dans quelques collaborateurs ou conseillers français dont il avait pu éprouver la loyauté, confiance dans certains cas, beaucoup plus grande que dans aucun de ses compatriotes.

Mais que voulez-vous ? Il y a parmi nous des gens qui ne voient de loyalisme que dans la platitude et pour qui tout homme indépendant est un homme suspect. Ce fut de tous les temps et dans tous les pays le travers des esprits tyranniques. Or Bach-thai-Buoi avait sa fierté et une certaine indépendance d'esprit. C'est pourquoi, jusqu'à la fin, il fut suspect à plusieurs.

Il laisse des fils sur lesquels il fondait de grandes espérances, de jeunes hommes qui approchent de l'âge mûr, de l'âge où la plupart des hommes revenus des erreurs de la jeunesse commencent à donner la mesure de ce qu'ils valent. Pesant le pour et le contre, il leur reste un bel exemple à suivre.

H. C.

HANOÏ

Cour d'appel (Chambre civile et commerciale)
3^e audience de vacation du vendredi 25 août 1933
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 août 1933)

M. le premier président Morché est assisté de M. le conseiller Eychenne et de M. le conseiller p.i, Barthet. M. l'avocat général Moreau occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Legay. Huissier : M^e Chrétien.

.....
Les arrêts suivants seront rendus vidant entièrement le délibéré :

.....

Dame Vve de La Salle contre Bach thaï Buoi. — Dame Vve de La Salle avait amodie à M. Bach thaï Buoi la mine « Silhouette » pour une période de 27 ans, par période de 9 ans, par contrat du 13 Décembre 1920.

Bach thaï Buoi avait versé à dame de La Salle la somme de 7.200 p. à titre de redevances. Déclarant qu'il n'y avait pas de charbon dans la mine, il réclama par la suite le remboursement de ces 7.200 p.

La Cour confirme le jugement entrepris en ce qu'il a déclaré Bach thaï Buoi mal fondé en sa demande en remboursement de la somme de 7.200 p., montant des redevances par lui versées à dame de La Salle es-qualités. Déclare résilié le contrat du 13 décembre 1920.

Condamne les doirs Bach thaï Buoi à payer à la dame Vve de La Salle es qualités les redevances échues pendant neuf ans depuis le 13 décembre 1921, à raison de 2.400 piastres par an, outre les intérêts des dites sommes à compter du 19 juin 1924, date de la sommation de payer, déduction faite de la somme de 7.200 p. déjà versée par Bach thaï Buoi. — Condamne en outre les doirs Bach thaï Buoi à payer à la dame Vve de La Salle es qualités la somme de 5.000 p. à titre de dommages intérêts ; déclare les doirs Bach thaï Buoi non fondés en leurs demandes, fins et conclusions ; les en déboute.

Déclare la dame Vve de La Salle es qualité non fondée dans le surplus de ses demandes, fins et conclusions ; l'en déboute ; ordonne la restitution de l'amende consignée. Condamne les doirs Bach thaï Buoi en tous les dépens de 1^{re} instance et d'appel, lesquels comprendront à titre de supplément de dommages-intérêts, étant donné la faute commise par Bach thaï Buoi et le préjudice qui en est résulté pour la dame Vve de La Salle es qualités, tous droits, doubler droits et amendes de timbre et d'enregistrement des pièces visées au présent arrêt ainsi que les frais d'expertise ; dit que les dits dépens seront recouverts conformément aux règles sur l'assistance judiciaire ; en prononce la distraction au profit de M^e Bona, avocat, aux offres de droit ; ordonne l'enregistrement des pièces visées au présent arrêt et non encore enregistrées.

La situation sociale de l'Indochine
par H. CUCHEROUSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 février 1934)

[...] Tandis que Chinois et Japonais gardent leurs procédés secrets et n'emploient des Annamites que comme manœuvres, les Français ont enseigné tous leurs procédés à des ingénieurs et contremaîtres annamites formés par eux. Souvent même, ils leur ont passé leurs entreprises en leur donnant toutes sortes de facilités. Un des plus beaux exemples fut celui de M. Marty, divisant son entreprise de transports fluviaux entre une maison française, qui est devenue la S. A. C. R. I. C., et un entrepreneur annamite, M. Bach-Thai-Buoi. Bach-Thai-Buoi s'est bien gardé, une fois devenu chef d'industrie, de renoncer aux conseils des Français ; il s'est entouré, dans les débuts, de collaborateurs dévoués et, jusqu'à sa mort, a eu auprès de lui un vieil armateur européen, Deschwanden, pour le seconder dans son entreprise de navigation et un technicien français pour sa mine. En outre, Buoi ne s'est jamais embarqué dans une affaire délicate sans s'entourer des conseils juridiques d'un avocat, qui suivit ses affaires pendant près de vingt ans, et des conseils techniques de quelques autres Français qui, jusqu'à la fin, restèrent ses amis fidèles. Buoi avait même une tendance de ne se fier, dans les cas délicats, qu'à des Français. [...]

(L'Éveil économique de l'Indochine, 29 avril 1934)

Propriétaires ou exploitants	production en tonnes	
	1932	1933
I. — Anthracite		
Société française des Charbonnages du Tonkin	1.166.545	910.203
Charbonnages Bicho	7.600	25.000
Total	1.666.964	1.542.218

N° 1405
LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL p. i. DE L'INDOCHINE
officier de la Légion d'honneur,
(Bulletin administratif du Tonkin, 1^{er} août 1934)

Vu les décrets du 20 octobre 1911, portant fixation des pouvoirs du Gouverneur Général et organisation financière et administrative de l'Indochine,

Vu la circulaire ministérielle du 20 juin 1911,

Vu le décret du 2 mars 1934,

Vu le décret du 26 janvier 1912 réglementant le régime des Mines en Indochine, modifié par celui du 29 mai 1931,

Vu l'arrêté du 9 novembre 1928 déclarant M. Georges Barondeau ⁴ concessionnaire de la mine « Julie » sise dans la province de Haiduong,

Vu l'acte sous seing privé en date du 6 décembre 1928 enregistré à

Hanoï le 14 janvier 1929 Folio 25, Case 173 duquel il résulte que M Barondeau a cédé tous ses droits sur la mine « Julie » à M. Bach-thai-Buoi,

Vu le testament du 5 juillet 1932 de M. Bach-thai Buoi décédé à Haiphong le 22 juillet 1932 et les procurations données par les héritiers de celui-ci à M. Bach-thai-Tong,

Vu les avertissements établis par le Receveur des Domaines à Haiphong invitant les héritiers de M. Bach-thai-Buoi à payer les redevances superficielles afférentes à la mine «Julie» dues depuis de 1^{er} juillet 1933,

Vu les pièces établissant que les dits avertissements ont été notifiés les 19 mars et 2 mai 1934 à M. Bach-thai-Tong pris en sa qualité de mandataire de la cohérisée Bach-thai Buoi.

Vu la lettre en date du 29 mai 1934 du directeur de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre faisant connaître que les avertissements susvisés sont restés sans résultats,

Vu le rapport en date du 6 juin 1934 du Chef du Service des Mines. Sur la proposition du Résident supérieur au Tonkin du Directeur des Finances et de l'Inspecteur général des Travaux Publics,

La Commission Permanente du Conseil de Gouvernement de l'Indochine entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — Est prononcée la déchéance du concessionnaire de la mine « Julie » pour défaut de paiement des redevances superficielles prévues par l'article 48 du décret du 26 janvier 1912.

⁴ Georges Barondeau (1883-1949) : ancien directeur de la Société minière du Tonkin. Voir [encadré](#).

L'industrie minière de l'Indochine en 1934
Nouvelles installations réalisées
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 11 janvier 1936)

c) Autres sociétés

Charbonnage de Bicho
Personnel 1934
Européens 1
Asiatiques 1.350
Production 44.670 tonnes
Aucune installation nouvelle. À signaler seulement la mise en route de la centrale de Bicho pour la mise en exploitation de la concession "Fabien"

Autres exploitants.

Rien à signaler :

3°) Mines d'autres charbons

Aucun fait nouveau méritant d'être signalé.

Guillaumat, ingénieur du Corps des Mines, chef du service des Mines de l'Indochine.

Extrait du *Bulletin économique de l'Indochine*, mai-juin 1913

CHRONIQUE DE HAIPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 septembre 1936)

AU TRIBUNAL : L'AUDIENCE CORRECTIONNELLE DU MARDI. — M. Vaillant préside
M. Arbès occupe le siège du ministère public. Greffier : M. Raymond.

.....
M Bach-thai-Sau, gérant des Charbonnages de Bicho, est prévenu d'avoir mis en service un générateur de vapeur avant de le soumettre à l'épreuve réglementaire. Procès-verbal de l'infraction a été dressé par M. Thirant, ingénieur du Service des Mines. Renvoi au 24 novembre pour audition de M. Thirant.

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1936)

Par arrêté du résident supérieur au Tonkin du 27 novembre 1936, sont désignés pour faire partie, pendant l'année 1937, de la Commission de conciliation de Haïphong

comme membre patron indigène titulaire

M. Bach-thai Tong [fils de Bach-thai-Buoi], directeur général des Charbonnages Bach-thai-Buoi, à Haiphong

L'industrie minière en Indochine en 1937
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 4 février 1939)

Mines de charbon maigre
Charbonnage de Bicho
Personnel 1937
Européens 1

Asiatiques 420
Production 3.850 tonnes
